

## 16-12-2014 \_CASANOVA Réunion périscolaire avec la mairie

Présents :

Pour la Mairie : Isabelle Chauffray (représentante des affaires scolaires et périscolaires), Marie-France Breguet (conseillère municipale commission des affaires scolaires)

Pour l'équipe d'animation : Marine (Coordinatrice animation Casanova) et ses animateurs : Lynda, Naé, Lisa, Julie, Maureen

28 parents et représentants de parents

Absents : Julie (animatrice), Mme Lavigne (Directrice école Casanova)

### Equipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 5 animatrices et une coordinatrice Marine qui se répartissent sur les temps scolaires comme suit :

- Accueil du matin : Julie et Linda pour 16 à 20 enfants
- Pause méridienne (Cantine) : Linda, Julie, Marine ainsi que les ATSEM et Mme Lavigne soit 8 encadrants pour une moyenne de 100 enfants
- Petite Garderie (TAP récréatif) et Grande Garderie (atelier/TAP découverte) : L'équipe complète (Marine, Naé, Linda, Lisa, Julie et Maureen) pour 50 à 60 enfants

L'équipe est stable : pas de turn over depuis le début de l'année ; les enfants ont leurs repères avec eux.

Les animateurs sont tous titulaires soit d'un BAFA, un BAFD, un diplôme dans la petite enfance ou le concours d'ATSEM.

A la rentrée, les enfants semblaient parfois confondre l'équipe scolaire et périscolaire. Ils ont désormais leur repère et le problème ne se pose plus.

### Organisation :

Les termes utilisés pour repérer les différents temps de la journée sont : "cantine", "petite garderie" et "grande garderie".

Les enfants de Petite Section sont encore repérés à l'aide d'étiquettes indiquant leur heure de départ.

Les MS et GS savent maintenant dire s'ils restent ou pas. Des foulards de couleur ont été commandés pour remplacer les étiquettes.

L'ensemble du matériel commandé pour animer a été reçu (Echasses, cerceau, panier de basket, crayons, perles, etc...). Il manque encore quelques ballons pour compléter l'ensemble.

### Accueil du matin :

Un problème se pose de façon récurrente le matin : les parents souhaitant déposer leurs enfants entre 8h10 et 8h15 trouvent souvent porte close ou sont mal accueillis. Mme Chauffray et Marine prennent note et rappellent que l'accueil des enfants peut se faire jusqu'à 8h15. Il est donc anormal que l'entrée soit refusée avant cette heure. A partir de 8h15 jusqu'à 8h20, l'accueil n'est plus possible car les 2 animatrices présentes ne peuvent gérer la répartition des 20 enfants dans les classes et l'accueil de nouveaux venus.

## TAP récréatifs : de 15:45 à 16:30

Les TAP récréatifs sont plus précisément un moment de détente en maternelle car les enfants n'ont plus de récréation l'après-midi et sont donc fatigués. De plus, le temps de les répartir dans les différents espaces laisse très peu de temps pour organiser une activité.

Les enfants de la petite garderie (Départ 16:30) sont dans la salle de motricité (les éléments de motricité ont été poussés au fond de la pièce par l'équipe enseignante) où ils ont des jeux ou cour de récréation (fonction de la météo).

Pendant ce même temps, les enfants inscrits à la grande garderie sont regroupés en haut à la bibliothèque ou dans l'espace ludique. Ils descendent ensuite au réfectoire afin de prendre le goûter (le goûter est toujours composé soit d'un laitage et d'un gâteau ; soit d'un gâteau et d'un fruit).

## Ateliers Découvertes (Le vocabulaire change et les TAP découvertes deviennent des ateliers découvertes) :

Ce temps commence à partir de 16h30. Nouveauté : Il est désormais possible pour les enfants partant à 15h45 de revenir à 16h30 pour participer à un atelier.

L'enfant non inscrit habituellement à ces ateliers pourra rester à la petite garderie mais il ne bénéficiera pas d'un goûter. Si vous souhaitez que votre enfant goûte avec les autres, ce goûter sera payant.

*Nota : sur la partie Facturation de ces ateliers, nous attendons des précisions de la part de la mairie car le point n'a pas été bien compris ...*

Attention pour des raisons de sécurité, il est interdit aux enfants, par le règlement intérieur de l'école, d'apporter de la nourriture dans l'enceinte de la maternelle (certains enfants allergiques peuvent manger des aliments du gouter de leur copain...) Mme Chauffray prend note de cette information.

Les ateliers sont assurés par l'équipe d'animation. Un atelier regroupe entre 10 et 12 enfants. Pendant ce 1<sup>er</sup> trimestre, Naé a suivi en parallèle une formation pour animer un groupe d'éveil musical. D'autres animatrices de l'équipe suivront des formations pour des activités différentes au cours des prochains mois.

À partir de Janvier 2015, les ateliers se mettront en place sous forme de séance de 20 à 30 minutes (environ 2/soir - il est difficile de canaliser l'attention d'un enfant de cet âge au-delà de 20 mns). Les animateurs, fonction de l'intérêt que porte l'enfant à l'atelier, verront s'il peut participer à plusieurs séances. ..

Ces ateliers seront toujours localisés à l'école. Si besoin d'un intervenant extérieur, c'est lui qui viendra dans les locaux de l'école.

Les inscriptions à l'activité proprement dite se font exclusivement sur place auprès de Marine. Vous pouvez également contacter cette dernière via son téléphone : 06 61 81 23 85 (il faut par contre toujours effectuer la réservation pour le TAP via l'espace famille, le téléphone ou le mail). Pour les 1<sup>ers</sup> ateliers de janvier, les 1<sup>er</sup> inscrits seront pris. Ensuite, les enfants qui n'auront pas eu accès à un atelier en janvier seront prioritaires pour le suivant. Il devrait y avoir 2 thèmes par période accueillant un nombre d'enfants variable.

Il est demandé aux parents qui inscrivent leur enfant à un atelier de le laisser jusqu'à la fin de la séance.

## Les modalités d'inscriptions /réservations

Mme Chauffray indique qu'il y a eu une confusion des parents entre l'inscription (feuille remplie en début d'année) et la réservation des activités qui se fait elle soit via :

- l'espace famille,
- un mail,
- le téléphone.

Cette confusion génère un travail de re-pointage important qui mobilise un animateur. La mairie a mis en place un livret explicatif sur l'espace famille. Ce document peut également être demandé à Marine.

Le choix des activités proposées lors des ateliers découvertes se fait exclusivement sur place (Cf. ci-dessus : Ateliers découvertes). Il est pour le moment matériellement impossible pour la mairie d'afficher un planning à l'année des activités qui seront proposées sur l'école. Ils essaieront de mettre cela en place pour la prochaine rentrée.

La mairie offre désormais une plus grande souplesse dans les réservations : Les inscriptions se feront sur 1 mois glissant à partir de janvier. C'est-à-dire que vous pouvez modifier une inscription ou inscrire votre enfant un mois à l'avance par exemple vous pouvez décider de changer une inscription le 11 janvier pour le 11 février ou inscrire votre enfant à un atelier le 5 janvier pour le 5 février suivant. De ce fait, les inscriptions qui devaient clôturer le 15 décembre sont encore ouvertes jusqu'au 23.

Par contre cette règle ne s'appliquera pas pour les inscriptions en centre de loisirs où il faut continuer à s'inscrire au minimum 6 semaines à l'avance.

Le délai de 48h entre la demande sur le site et la prise en compte est maintenu car c'est une contrainte de système.

L'absence d'un enfant ne sera pas facturé à partir du moment où vous envoyez un certificat médical aux affaires scolaires.

Dans le cas de l'absence d'un enseignant, vous pourrez retirer votre enfant de la pause méridienne, les TAP récréatifs et/ou des ateliers découvertes sans que cela vous soit facturé. Marine, ce charge dans ce cas exceptionnel de prévenir le service périscolaire.

De façon exceptionnelle, les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie du matin peuvent y être déposés et ne seront pas refusés.

Par contre, si la famille fait cela de façon récurrente, elle sera avertie et facturée.

Les erreurs de facturations peuvent toujours être remontées pour correction.

## Mercredis & vacances scolaires :

L'accueil se déroule généralement à Kergomard sauf pour les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août où l'accueil se fait à Piaget.

Lynda et Julie font parties de l'équipe d'animation.

De ce fait, les enfants gardés entre 11h30 et 13h00 sont envoyés à Détraves où ils attendent assis par terre dans le préau que leurs parents arrivent. Le temps a hélas manqué pour aborder ce sujet en profondeur ainsi que différentes interrogations comme le transfert en bus, les programmes proposés, etc...

## Interaction scolaire / périscolaire

La récréation de l'après-midi a été supprimée pour récupérer le temps que les enseignants perdent lors des différents pointages (confère CR du conseil d'école du 7 novembre dernier).

Le parcours de motricité est mis en place depuis seulement 15 jours. Apparemment, une solution concernant la répartition des espaces a été trouvée. Les éléments de motricité ont été poussés au fond de la pièce.

Marine souligne qu'elle a une très bonne communication et entente avec Mme Lavigne.

## Divers :

**Rappel sur la nécessité de vérifier l'identité de la personne qui vient chercher un enfant et de demander une pièce d'identité si cette personne est inconnue de l'animateur. Il faut également s'assurer que cette personne figure sur la liste des personnes pouvant aller récupérer l'enfant. Cette liste étant renseignée par les parents en début d'année.**

**Cette réunion étant un peu courte pour aborder certains sujets plus profondément, nous demandons à la mairie la mise en place d'une réunion régulière, sur modèle des conseils d'école afin de faire un point et un suivi régulier de ce temps. Cela pourra être également un moment d'échange sur les travaux qui concernent davantage les équipes municipales que le corps enseignant.**

**Afin de ne pas multiplier les réunions et d'éviter de trop surcharger la coordinatrice, Mme Chauffray informe que ce genre de réunion pourrait être groupé par quartier. Notre école serait groupée avec Détraves et Piaget.**

**Mme Chauffray indique que ce genre de réunions avait lieu par le passé et militera auprès de la mairie pour qu'elles se remettent en place.**

**Nous souhaitions remercier chaleureusement les parents présents pour leur mobilisation ainsi que tous ceux qui nous ont répondu.**

**Bien cordialement**

**Les représentants de parents de Casanova**